

Cahier d'acteur :

Préambule :

Une première réunion en Février 2020 avait réuni l'ensemble des marins pêcheurs du port de la Noëveillard. Les différents projets du Syndicat Mixte et LAN avaient été présentés et plus particulièrement le projet n°3 qui avait retenu l'attention de la majorité des personnes présentes.

Depuis des changements se sont opérés avec le nouveau concessionnaire LAN, comme la remise en fonctionnement de la cale de mise à l'eau et la limitation d'accès de l'espace professionnel.

S'agissant de l'activité pêche, l'ensemble des professionnels sont satisfaits des installations existantes qui leur permettent de travailler convenablement.

Les souhaits des armateurs pêcheurs restent sensiblement les mêmes que lors de cette première concertation :

S'ajoute par contre une inquiétude liée au changement climatique :

Nos professionnels s'inquiètent des fortes tempêtes qui fragilisent la digue et mettent à rude épreuve les bateaux lorsque les vagues passent par-dessus.

La hausse du niveau de la mer risque de fragiliser davantage ces ouvrages et il faudra certainement prévoir un renforcement des infrastructures !

Dans le cadre d'une réflexion d'un nouvel aménagement voici les souhaits des professionnels déjà en partie évoqués en février 2020:

Ponton pêche :

-Possibilité d'avoir un ponton pêche plus large, et dédié uniquement à la pêche professionnelle comme c'était le cas avant.

-Possibilité d'élargir l'espacement entre les catways de 50cms au minimum, car les manœuvres sont difficiles et cela fragilise les catways et le ponton.

-Possibilité d'avoir une récupération des eaux grises et eaux noires.

-Possibilité d'avoir un bon éclairage pour assurer la sécurité des marins lors des débarquements de nuit.

-Possibilité d'avoir une puissance suffisante, un ampérage adapté pour les travaux de soudure et autres sur les bateaux.

Espace pêche :

-Conserver la limitation de l'accès à la zone pêche professionnelle.

-Conserver également les places de parking réservées à la pêche pour les marins et leur équipage, au minimum 15 places.

-Prévoir un portail sécurisé pour l'accès au ponton pêche comme pour la plaisance car les bateaux font face à des visites nocturnes et du vol...

-Souhait de pouvoir utiliser (même en location) le Fenwick du port afin de pouvoir manœuvrer leurs chaluts dont le poids est conséquent. Une formation pourrait être prévue pour l'ensemble des armateurs (CACES) comme cela avait été le cas pour la mise en place de la grue hydraulique.

-Souhait d'une plateforme de travail pour réparer le matériel ainsi que des boxes individuels fermés.

-Souhait d'un sol lisse, adapté pour l'utilisation de transpalette sur la zone de débarquement.

Aire de carénage :

Nos marins sont favorables à une aire de carénage plus grande si cela permet d'améliorer le temps d'accès au carénage sans augmenter les coûts de grutage et de stockage des bateaux déjà élevés.

Tarifs pêcheurs professionnels :

Nos marins pêcheurs craignent qu'avec les gros travaux de réaménagement du port, les tarifs des places de port pour les professionnels augmentent, ils insistent pour que les tarifs restent au même niveau qu'actuellement pour le ponton pêche.

Aujourd'hui, les installations existantes leurs permettent d'exercer convenablement leur métier.

Distribution de carburant :

Si un déplacement du poste à Gasoil pêche du vieux port vers le port de la Noëveillard était envisagé, les professionnels y trouveraient un intérêt certain avec un accès 24h/24.

S'il était envisagé de déplacer la distribution de Gasoil présente sur le vieux port :

-Il faudra bien séparer cette distribution professionnelle de la distribution plaisance. Ponton différent.

-il faudra prévoir la mise hors service de la station existante et quid du coût de remise en état d'origine du vieux port.

-la distribution du Gasoil pêche dans le nouveau port devra rester gérée par la Coopérative Maritime.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.